



Ville d'Ath
Val de Dendre

Service Environnement
Rue de Pintamont 54
7800 Ath

T. 068 68 12 50
F. 068 68 12 59
environnement@ath.be
www.ath.be

Avis de Recours

Le Bourgmestre porte à la connaissance du public qu'**un recours** a été introduit le 22/09/2021 par Monsieur WALLEZ Nicolas **contre la décision du Collège communal d'Ath du 03 septembre 2021, accordant un permis unique visant à aménager un bâtiment existant et construire des salles polyvalentes sur le site des carrières de Maffle à la S.P.R.L. LES SEMERIES situé Rue des Sèmeries 1B à 7822 Meslin-l'Evêque, pour un établissement situé Chaussée de Mons à 7810 Maffle.**

Les intéressés peuvent consulter le texte intégral de ces recours à l'administration communale, au service Environnement, rue de Pintamont n°54 à 7800 Ath, chaque jour ouvrable pendant les heures de service et le jeudi jusqu'à 20h sur rendez-vous pris 24h à l'avance (Tél. : 068/68 12 50).

Toute personne a le droit d'avoir accès au dossier dans les services de l'autorité compétente, dans les limites prévues par le décret du 16 mars 2006 modifiant le Livre 1^{er} du Code de l'Environnement pour ce qui concerne le droit d'accès du public à l'information en matière d'environnement et ses arrêtés d'exécution.

Ce recours n'est pas suspensif de la décision attaquée.

A Ath, le 30/09/2021

Le Directeur Général

Le Bourgmestre

Bruno BOËL

Bruno LEFEBVRE

